

DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE DE LUSSAT

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Lussat, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de monsieur Christian ARVEUF, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 29 mars 2018

Présents : ARVEUF Christian – TISSANDIER Isabelle - PALASSE Laurent - BEAUMATIN Monique – DUMONT Stéphane - DELARBRE Stéphanie épouse BELOT – GARRAUD Frédéric - REIGNAT Cédric - DEMAS Agathe – MOREAU Nicolas - DUCHE Dominique - RIOU Emeline - PESCHAUD Sandrine – DUPRE Sandrine - ARSAC Hervé.

Absent : Néant

Procuration : Néant

Secrétaire de séance : TISSANDIER Isabelle

Vote du budget primitif 2018 – Budget principal: 18 04 09 - 4

Monsieur le maire et monsieur Stéphane DUMONT, adjoint chargé des finances, présentent le budget primitif 2018 de la commune; les balances des sections d'exploitation et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Section d'exploitation

- Recettes : 1 677 847.00 €
- Dépenses : 1 677 847.00.00 €

Section d'investissement

- Recettes : 1 720 000.00 €
- Dépenses : 1 720 000.00 €

Données principales - Section exploitation :

- En dépenses :
 - 011 Charges à caractère général : 286 321.13 €
 - 012 Charges de personnel : 272 408.93 €
 - 014 Atténuations de produits : 8 907.00 €
 - 65 Charges de gestion courante : 48 695.00 €
 - 66 Charges financières : 11 000.00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216302000-20180409-080409-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018



Le Maire, C. ARVEUF

DÉLIBÉRATIONS

- 67 Charges exceptionnelles :	1 000.00 €
- 023 Prélèvement pour investissement :	1 030 153.74€
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections :	19 361.20 €

- En recettes :

- 002 Excédent 2017 :	171 595.77 €
- 013 Produits de gestion courante :	5 000.00 €
- 70 Produits de service :	32 140.00 €
- 73 Impôts et taxes :	385 487.00 €
- 74 Dotations et participations :	130 628.00€
- 75 Autres produits de gestion courante :	949 992.73 €
- 76 Autres produits financiers :	3.50 €
- 77 Produits exceptionnels :	2 000.00 €
- 042 Opération d'ordre entre section :	1 000.00 €

Données principales - Section d'investissement

- Dépenses concernant les différents programmes :

- Opération n° 126 - Salle des sports : (travaux divers de bâtiment)	1 000 €
- Opération n° 129 - Voirie et réseaux Lussat :	181 000.00 €
• installation de radars pédagogiques (12 000.00 €)	
• voirie rue du sury (15 000.00 €)	
• aménagement de chemin et curage de fossé (35 000.00 €)	
• rue du 14 juillet et rue de l'enfer – travaux siarec (15 000.00 €)	
• travaux rue de l'aubépine (M.O., travaux, ...) (104 000.00 €)	
- Opération n° 131 - Eclairage public :	22 800 €
• rue de l'aubépine (10 000.00 €)	
• décoration de Noël (1 800.00 €)	
• éclairage terrain de football (11 000.00 €)	
- Opération n° 132 - Bâtiment mairie :	12 500€
• mise en sécurité et A'dap (4 000.00 €)	
• équipement informatique (8 500.00 €)	
- Opération n° 134 - Plantations :	1 000 €
- Opération n° 135 - Ecole :	15 000 €
• travaux divers et A'dap (7 000.00 €)	
• équipement cuisine (8 000.00 €)	
- Opération n°139 - Bibliothèque : (travaux divers de bâtiment)	500 €
- Opération n° 141 - Eglise : (travaux divers de bâtiment)	500 €
- Opération 144 – Ateliers municipaux :	29 200 €
• outillages (25 000 €)	
• frigidaire (500 €)	
• mise en sécurité (3 700 €)	
- Opération n° 147 - Château de Lignat (travaux parc)	4 000 €
- Opération n° 152 – Espace culturel :	1 127 500.00 €
• M.O. (66 500€)	
• Travaux (1 305 000€)	
• Etudes (10 000 €)	
• Réseaux (20 000 €)	
• Frais d'insertion (1 000 €)	
- Opération d'ordre et travaux en régie :	1 000 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216302000-20180409-080409-04_DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018

Le Maire, C. ARVEUF

DÉLIBÉRATIONS

- En recettes :

- Excédent d'investissement : 150 915.62 €
- Virement de la section de fonctionnement : 1 030 153.74 €
- Fond de compensation TVA : 12 191.37 €
- Taxe d'Aménagement : 5 000.00 €
- Affectation du résultat : 191 678.07
- Subventions d'investissement :
 - voirie : 13 420 €
 - Fic 2016 – rue de l'aubépine (8 420 €)
 - Amendes de police – installation de radars pédagogiques (5 000 €)
 - salle socio-culturelle : 297 280.00 €
 - Fic 2018 (68 640 €)
 - Département (68 640 €)
 - DETR (150 000 €)
 - Conseil régional (10 000 €)
- Amortissements : 19 361.20 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif pour 2018 qui lui est présenté.

En mairie, le 10 avril 2018

Le Maire,



Christian ARVEUF

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission en préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216302000-20180409-080409-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Publication : 17/04/2018

Le Maire, C. ARVEUF

